

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Poitiers,

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

DATE DE LA CFVU	21/01/2020
-----------------	------------

DELIBERATION CFVU N°	THEMATIQUE	OBJET	UFR concernée	MESURE PROPOSEE A LA DELIBERATION	DEBUT D'APPLICATION DE LA MESURE	FIN DE LA MESURE	PRESENTS OU REPRESENTES	DELIBERATION CFVU	OBSERVATION
CFVU_20200121_02	COMPTES-RENDUS	Compte rendu CFVU du 13/01/2020	UNIVERSITE	validation du compte-rendu de la CFVU du 13/01/2020	-	-	27	Pour à l'unanimité des présents	Le compte rendu est adopté.

A Poitiers le 21/01/2020

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL





## COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

SEANCE PLENIERE du 13/01/2020

Total des membres élus : 40

Séance présidée par Mme Virginie LAVAL, Vice-présidente Formation et Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Présents ou représentés, y compris la présidente de séance : 22.

### Présents ou représentés :

NOM	PRENOM	CFVU 13/01/2020	
AUPY	Lucas	Donne procuration à SORLI Coralie	1
BELLINI	Stéphane	Donne procuration à PAVAGEAU Stephanie	1
BIOLLEY	Jean-Philippe		1
BON	Amandine	Donne procuration à GAUTIER Pierrick	1
BOUCARD	Hélène	Donne procuration à LAVAL Virginie	1
DUBASQUE	François	Donne procuration à ROYOUX Dominique	1
FINDING	Susan		1
GAUTIER	Pierrick	Reçoit procuration de BON Amandine	1
HELBERT	David	Donne procuration à THIRIET Nathalie	1
		Reçoit procuration de NIBAUEAU Delphine et BOUCARD Hélène	
LAVAL	Virginie		1
MANCEAU	Mattieu		1
MICHEL	Julien		1
MULLER	Mathieu	Reçoit procuration de RAUTUREAU Killian	1
NIBAUEAU	Delphine	Donne procuration à LAVAL Virginie	1
PAVAGEAU	Stéphane	Reçoit procuration de BELLINI Stéphane	1
PERDRISOT	Rémy	Donne procuration à SEGUIN François	1
RAUTUREAU	Killian	Donne procuration à MULLER Mathieu	1
ROYOUX	Dominique	Reçoit procuration de DUBASQUE François	1
SEGUIN	François	Reçoit procuration de PERDRISOT Remy	1
SORLI	Coralie	Reçoit procuration de AUPY Lucas	1
THIRIET	Nathalie	Reçoit procuration de HELBERT David	1
VIGIER	Fabrice		1
<b>Total général</b>			<b>22</b>

## **Ordre du jour :**

1- Appels à projets Région 2020 - Volet Vie Etudiante et Volet Enseignement supérieur :  
Présentation des projets

2- Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : Modification des capacités d'accueil Parcoursup 2020-2021 pour les licences

La séance commence à 15H05.

Virginie Laval énumère les 9 procurations reçues, et confirme qu'avec 22 élus présents ou représentés, le quorum est atteint.

### **1- Appels à projets Région 2020 - Volet Vie Etudiante et Volet Enseignement supérieur : Présentation des projets**

Pour rappel, l'appel à projet Région 2020 comporte deux axes distincts : enseignement supérieur et vie étudiante, relevant de la CFVU.

En préambule, et avant de présenter les appels à projets 2020, Virginie Laval souhaite rappeler que, sur ces deux volets, la question des moyens humains nécessaires pour faire vivre les projets est essentiel et doit être le point d'entrée avant même de se lancer dans la rédaction d'un projet. Pour rappel, les "salaires et cotisations" des personnels permanents ou contractuels ne sont pas éligibles. L'appel à projet région sur ces deux volets est particulièrement pertinent pour des projets pour lesquels la demande principale correspond à de l'investissement.

L'appel à projet Région pour le volet Enseignement supérieur vise à faciliter l'accès et le maintien des jeunes dans l'enseignement supérieur pour qu'ils réussissent leur diplôme et bénéficient d'une insertion professionnelle. Les projets doivent s'inscrire dans l'une des priorités suivantes :

- La continuité des parcours
- L'innovation pédagogique
- Le lien avec le monde socio-économique

L'appel à projet Région pour le volet Vie Etudiante vise à améliorer les conditions de vie étudiante et lutter contre les inégalités territoriales

Les projets doivent s'inscrire dans l'une des priorités suivantes :

- L'amélioration de l'accompagnement des étudiants (lutte contre l'isolement, conditions d'accueil, orientation dans l'établissement, information, etc.) ;
- La proposition d'une offre de services innovants confortant la qualité de la vie étudiante ;
- La construction d'une dynamique de campus.

Dans le cadre de l'appel à projets Région 2020 Volet Enseignement Supérieur, 7 projets ont été proposés :

- ANAPOLTRACE, porteur : K. VIGIER, UFR SFA
- Clinique Juridique de Poitiers, porteur R OLLARD, UFR Droit et Sciences Sociales
- DATA Challenge, porteur M.H DEPRET, IRIAF
- FRUIT, porteur : M. PARENTHOEN, IRIAF
- Implantation de numérlabs, porteur M. MARCIL
- MOTIVER, porteur F LECCELLIER, ELANS et IC2U
- Pour un accès libre et innovant de logiciels professionnels, porteur F ROGER, IUT 16

Dans le cadre de l'appel à projets Région 2020 Volet Vie étudiante, 5 projets ont été déposés :

- Aménagement d'espaces mixtes, porteur D. CLARYS, UFR SHA
- Bienvenue dans les campus interculturels du Nord de la Nouvelle Aquitaine, porteur C. FERNANDEZ, DRI
- Chorale universitaire en Charente, porteur F. DARTHOUT, Site d'Angoulême
- Serious Escape Game, porteurs F. JABOUILLE et N. TRICAUD, pôle handicap
- Travail en groupe, lieux de vie et espaces d'étude accueillant, porteurs M. MARCIL et F. DUTON

Virginie Laval propose aux élus de la CFVU un résumé de chacun des projets déposés.

Il est précisé en séance que la CVEC pourra intégrer le financement des projets transmis dans le cadre de l'appel à projet région.

Agnès Guitet, Cheffe de projet NCU ELANS, a recensé les projets et co-présente ces derniers avec Virginie Laval.

**Pour le volet Enseignement supérieur, les projets sont listés ci-dessous :**

**Data challenge by IRIAF – Marc-Hubert DEPRET et Jean-Marc BASCANS, IRIAF**

Ce projet vise à l'organisation d'un challenge assurantiel entre équipe. Il s'adresse à l'ensemble des apprenants de Master inscrits dans une formation universitaire spécialisée en statistique, en économétrie ou en actuariat ainsi qu'aux salariés travaillant sur ce type de domaine. Les participants devront réaliser une étude assurantielle portant par exemple sur l'amélioration d'un modèle de tarification, l'analyse du parcours d'un assuré dans un portefeuille donné.

Par ce type d'innovation pédagogique, il s'agit d'accroître l'efficacité de l'acquisition des compétences, l'agilité et l'opérationnalité professionnelle des apprenants. La finalité de ce projet est de mettre en situation réelle les participants en leur permettant de réaliser une mission propre aux métiers visés par ces formations sous la supervision de professionnels issus du tissu socio-économique néo-aquitains et national. En outre, la présence des coachs professionnels et de partenaires issus des domaines visés par les formations permet aux apprenants d'accroître leur réseau, favorisant ainsi leur insertion professionnelle.

**Priorités régionales : Innovation pédagogique, liens avec le monde socio-économique**

**Priorités établissement : Entrée dans l'approche compétence**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	0	0	0	0	0
FCT	51 376	12 150	12 150 € (24%)	Université de Poitiers/IRIAF : 25226  Frais d'inscription : 1000	Fondation : 2000 MACIF : 5000 Siderlog : 4000 Institut des actuaires : 2000
	<b>51 376</b>		<b>12 150</b>	26 226	13 000

## **FRUIT – Formation aux bons Réflexes dans les Usages de la cybersécurité – Marc PARENTHOEN et Jean-Marc BASCANS, IRIAF**

**Projet FRUIT**, un cyber campus universitaire fédéré autour d'une plateforme de formation dédié à l'apprentissage des bons réflexes en cybersécurité et à l'amélioration de la résilience des organismes installés ou s'installant sur le territoire.

**Cyber Range, le socle du projet FRUIT.** Le projet déposé lors de cet appel à projets Région Nouvelle-Aquitaine volet enseignement supérieur concerne la mise en œuvre d'une partie du projet global FRUIT : un dispositif de formation novateur pour les problématiques de gestion des risques cyber « Cyber Range ». Ainsi, c'est le projet FRUIT dans sa globalité qui est présenté, mais le co-financement sollicité par cet appel à projets concerne le dispositif Cyber Range. Le co-financement de la suite du projet FRUIT, principalement l'établissement d'une chaire de recherche cybersécurité, fera l'objet de réponses à différents appels à projets adossés à la recherche dès l'année civile 2020.

**Sa finalité :** améliorer la résilience des organismes installés ou s'installant sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine par une offre de service de formation aux bons réflexes en cybersécurité, et structurer le futur cyber campus de Nouvelle-Aquitaine avec un projet pilote. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans la politique de l'établissement université de Poitiers visant à transformer les pratiques pédagogiques universitaires dans une optique de formation tout au long de la vie (FTLV) en phase avec l'ancrage territoriale.

**Un dispositif innovant :** premier projet à l'université de Poitiers et dans la Région Nouvelle-Aquitaine de mise en œuvre d'un environnement virtuel de formation dédié à la cybersécurité permettant de former des futures responsables cybersécurité, de sensibiliser les personnels d'organismes de tout type, d'entraîner les équipes de sécurité et de développer leur expertise, de préparer efficacement les cellules de crise à une gestion pertinente des événements redoutés.

**Présentation du projet :** le projet FRUIT consiste à la création d'un Cyber Range, un environnement virtuel de formation dédié à la cybersécurité. Le dispositif Cyber Range permet notamment de :

- Sensibiliser les usagers du système d'information à l'hygiène informatique ;
- Entraîner les équipes informatiques à répondre aux incidents de sécurité ;
- Entraîner les « Security Operations Center » (SOC) à identifier et correctement défendre un système contre les cyber-attaques ;
- Expérimenter la sécurité d'architectures informatiques particulières, dont des systèmes industriels au sein d'un système d'information complexe ;
- Acquérir les bons réflexes en termes de gestion de crise cyber, dans toutes ses dimensions (technique, organisationnelle, humaine, communicationnelle...) par une méthode pédagogique pertinente basée sur l'apprendre en faisant et la possibilité de répéter les exercices.

**Priorités régionales : Innovation pédagogique, Lien avec le monde socio-économique**

**Priorités établissement : Déploiement des compétences transversales, transformation en approche compétences, diversification des pratiques pédagogiques**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	470 000	470 000	235 000 (50 %)	IRIAF : 65 000	UP : 100 000 CFA sup Nouvelle Aquitaine : 15000 Collectivités territoriales (79 et agglo Niort) : 55000
FCT	140 000		112 000 (80 %)	IRIAF : 5000	Fondation : 5000 entreprises : 18000
	<b>610 000</b>		<b>347 000</b>	<b>70 000</b>	<b>193 000</b>

## Clinique Juridique de Poitiers (CJP) – Romain OLLARD, UFR Droit et Sciences Sociales

Le terme « clinique » provient du vocabulaire médical : il est utilisé pour définir un type d'enseignement au cours duquel les étudiants sont directement en contact avec les patients (ici appelés bénéficiaires). Les cliniques juridiques se développent partout en France ; il en existe aujourd'hui une vingtaine. Il s'agit d'un service gratuit d'aide et d'accompagnement juridique dispensé par des étudiants, pour des personnes ayant besoin d'une traduction de leurs difficultés juridiques. En revanche, il n'existe encore aujourd'hui aucune clinique dédiée à la justice participative ; c'est une véritable innovation.

L'objet principal de la clinique juridique réside dans **l'orientation des bénéficiaires vers les professionnels compétents**. Il s'agit d'un projet pédagogique innovant à vocation sociale, améliorant la formation des étudiants et l'accès au droit.

Les étudiants, sélectionnés sur dossier, bénéficieront d'une formation spécifique et seront accompagnés par des universitaires et des professionnels (essentiellement des avocats mais également d'autres professions juridiques, selon les dossiers traités).

### **La clinique juridique poursuit trois finalités essentielle :**

**Pédagogique** : La clinique permet aux étudiants d'appliquer leurs connaissances théoriques ; d'être confrontés aux justiciables et d'adapter leurs discours pour expliquer des notions complexes de manière claire et pédagogique ; de développer leur autonomie et de les amener à se responsabiliser.

**Social** : La clinique est un lieu d'accès au droit, comme en témoigne le partenariat établi avec le conseil départemental d'accès au droit (CDAD). Elle replace en outre l'Université au cœur de la cité en se mettant au service des justiciables ; ils bénéficient ainsi d'une information juridique gratuite essentiellement dispensés dans les locaux de l'Université mais également en dehors du centre-ville de Poitiers (Quartiers populaires, communauté Urbaine, milieu rural...). Favorisant l'accès au droit des personnes, les activités de la clinique permettent ainsi l'essor d'une démarche citoyenne au sein de l'Université en faisant des étudiants des acteurs responsables au sein de la communauté. Ces activités renforcent encore la mission de service public de la Faculté de droit et participent du rayonnement de l'université.

**Scientifique** : La clinique a pour objectif de récolter des données scientifiques (avec le consentement des justiciables). Ces données contribueront à faire avancer les recherches menées à l'université de Poitiers.

### **Innovation pédagogique**

L'enseignement clinique ne consiste pas en un enseignement académique, mais en une formation pratique – dite « *learning by doing* » – ancrée dans le réel. L'étudiant clinicien n'est plus un sujet passif d'enseignement, simple réceptacle des savoirs qui lui sont transmis dans les amphithéâtres ; il devient un acteur dynamique de sa propre formation. L'enseignement clinique place ainsi l'étudiant dans une configuration d'apprentissage par résolution de problème : la nécessité d'acquérir des connaissances (et de développer des compétences) est imposée par un problème à résoudre (le cas juridique apporté par le bénéficiaire). Si l'étudiant met bien en pratique des connaissances théoriques antérieurement acquises en les réactivant, il est aussi amené à les préciser, les affiner et en acquérir de nouvelles au gré des cas particuliers. Il apprend dans un but : répondre à la question du bénéficiaire, résoudre son problème.

Cette modalité pédagogique se voit ici imbriquée dans une seconde : la mise en situation, qui favorise le développement de savoir-faire et l'acquisition de savoir-être. Si l'on en croit les récents apports des neurosciences appliquées à l'apprentissage (qui confirment en l'occurrence ce que l'on savait intuitivement), une connaissance est d'autant mieux retenue qu'elle s'accroche à une émotion. La confrontation des étudiants à des personnes et à des cas réels, chacun unique, devrait donc favoriser cette synergie et avoir un effet positif, non seulement sur la rétention des éléments de droit mais aussi sur les différentes dimensions visées de l'apprentissage.

**Priorités régionales : Continuité des parcours, Innovation pédagogique, Lien avec le monde socio-économique.**

**Priorités établissement : Déploiement des compétences transversales, Accompagnement renforcé des étudiants, diversification des pratiques pédagogiques.**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	9 800	4 900	4 900 (50 %)	UFR droit : 1 000 équipe recherche droit privé : 1000 institut de droit public : 1000 institut de sciences criminelles EPRED : 1 000	INFN : 450 ECOIA : 450
FCT	43 240	15 640	15 640	UFR Droit : 3 000	Université (ELANS) : 15 000 Grand Poitiers : 3000 Centre d'Etudes et de COopération Juridique Interdisciplinaire : 1000 Conseil départemental de l'accès aux droits (CDAD) : 1000 Institut national des formations notariales (INFN) : 2050 Ecole des avocats (ECOIA) : 2550
	<b>53040</b>		<b>20 540</b>	<b>7 000</b>	<b>25 500</b>

Le COPIL ELANS a donné son accord pour l'accompagner de ce projet à hauteur de 15 000 € en fonctionnement

**Mobilité effective ou Virtuelle Européenne et Régionale (MOTIVER) – François LECELLIER**

L'objectif du projet est de permettre aux étudiants et aux lycéens de réaliser une première expérience de la mobilité à différentes échelles. Partant du constat que la mobilité permet d'acquérir des compétences transversales et de diversifier les pratiques pédagogiques, nous souhaitons proposer aux jeunes de la région différentes actions dans ce sens. Tout d'abord au travers de l'immersion dans des établissements différents pour travailler sur l'orientation et le continuum -3/+3. Cela se fera au niveau régional en lien avec le parcours Rebond qui sera mis en place à l'Université de Poitiers dans le cadre du projet Elans. Ensuite, au niveau de la mobilité virtuelle au niveau européen avec les partenaires de l'Université dans le cadre de l'alliance EC2U (Coimbra, Salamanque, Pavie, Jena, Iasi et Turku) dans le cadre de projets communs et collaboratifs avec des étudiants de ces différentes universités. Puis, pour certains étudiants, l'expérience de la mobilité pourra se faire de manière courte et effective pour finaliser les projets communs et finaliser le processus. L'optique ici est de permettre aux jeunes de profiter de

différents dispositifs novateurs pour apprendre à travailler en équipe et à collaborer avec des jeunes d'autres niveaux (continuum -3/+3) et d'autres cultures (EC2U).

- Rebond au niveau académique : les étudiants et lycéens de l'académie auront la possibilité de réaliser des immersions dans les différents établissements de l'académie, que ce soit en BTS, CPGE ou Université afin de découvrir les différentes formations. Cela sera l'occasion pour eux de construire leur projet professionnel et de parfaire leurs connaissances des formations qui peuvent les intéresser. Les immersions seront en lien avec des séances d'orientation et d'insertion au niveau des établissements d'origine pour permettre une adéquation la plus forte possible avec le projet de chacun. Le travail sera lié avec le projet « A la croisée des parcours » déposé dans le cadre du PIA « Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures ».

**Priorités régionales : Continuité des parcours, innovation pédagogique**

**Priorités établissement : Accompagnement renforcé des étudiants, Diversification des pratiques pédagogiques**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	10 000	5 000	5 000	NCU Elans : 5000	0
FCT (pour UP)	133 000	106 400	106 400	NCU ELANS : 8600 EC2U : 18000	0
	<b>143 000</b>		<b>111 400</b>	<b>31 600</b>	0

Le financement demandé avait déjà été anticipé dans ELANS, au moment du dépôt du projet

**Pour un accès libre et innovant de logiciels professionnels – Fabrice ROGER, IUT 16**

Notre projet a vocation à proposer un accès libre innovant et équitable à l'utilisation des logiciels professionnels en tout lieu au sein de l'IUT. Les formations technologiques que nous délivrons au sein de notre Institut visent une intégration professionnelle efficace de nos étudiants. Pour être opérationnels sur le marché du travail, il est nécessaire que nos étudiants se forment sur des logiciels professionnels, malheureusement souvent coûteux et disponibles seulement dans certaines salles informatiques.

C'est pour répondre à ces problématiques que notre Institut souhaite offrir un accès à des logiciels spécialisés profilés (mathématiques, statistiques, graphiques, etc.) quel que soit l'ordinateur, le terminal ou la tablette numérique utilisée, qu'il soit personnel ou institutionnel.

Ce projet répond d'abord à un besoin de soutien aux étudiants, en les rendant plus autonomes. La génération d'étudiants que nous avons est très demandeuse d'une pédagogie par projets et elle souhaiterait plus d'autonomie. Pour répondre à cette approche, les programmes pédagogiques laissent une place importante aux projets. Ceux-ci ne sont pas systématiquement encadrés et les étudiants travaillent au sein de l'institut avec des outils informatiques différents en fonction de la salle disponible ou bien avec leur propre système. Grâce au projet soumis ici, ce nomadisme ne sera pas contraint par des accès à des logiciels ne présentant pas les mêmes configurations, rendant ainsi la faisabilité du projet beaucoup plus « fluide ».

**Priorités régionales : Innovation pédagogique**

**Priorités établissement : Diversification des pratiques pédagogiques**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	330 000	16 650	16 650	IIUT : 16 650	0
FCT	0				
	<b>330 000</b>		<b>16 650</b>	<b>16 650</b>	<b>0</b>

**Analyse de polluants à l'état de traces (ANAPOLTRACE) – Karine De OLIVIERA VIGIER, UFR SFA**

Sensibilisation aux méthodes analytiques pour améliorer la séparation et l'identification ainsi que les seuils de détection et de quantification des composés polluants de l'environnement. L'analyse chimique de traces a pour objectif d'identifier un ou plusieurs composés polluants dans l'environnement et de les quantifier. Les méthodes analytiques évoluent rapidement. Il apparaît important de sensibiliser les étudiants des diverses formations de chimie et de géosciences de l'UP (du L2 au M2). Une approche pédagogique par la mise en œuvre pratique de ces préparations d'échantillons très particulières, de ces techniques d'analyses spécifiques est donc indispensable tout au long de leur formation.

Ce projet contribue au défi n° 4, la santé des citoyens, la condition sine qua non de la feuille de route Néo terra. En effet, afin d'améliorer la qualité de l'air, préserver l'eau et manger mieux et plus sain pour protéger la santé des humains, il est nécessaire de déterminer la teneur des polluants à l'état de trace dans des matrices variées. Avec l'appui de ce projet, les étudiants pourront être formés sur des techniques analytiques qui jusqu'à présent n'étaient disponibles qu'à l'échelle des laboratoires publics ou privés. De plus, les étudiants pourront bénéficier de compétences spécifiques recherchées par le monde socio-économique leur permettant une insertion professionnelle optimale.

**Priorités régionales : Innovation pédagogique, lien avec le monde socio-économique + néo terra**  
**Priorités établissement : Diversification des parcours, transformation en approche compétence**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	250 000	125 000	125 000		125 000 UP et SFA
FCT	0				
	<b>250 000</b>		<b>125 000</b>		<b>125000</b>

### **Implantation de Numérlabs, secteur A, campus de Poitiers – Myriam MARCIL, Frédéric DUTON, SCD**

L'Université de Poitiers a entrepris depuis plusieurs années une démarche de transformation de ses pratiques pédagogiques pour entrer dans une approche mettant l'étudiant au cœur de ses apprentissages. Cet effort s'est traduit notamment par le développement ou la création d'espaces d'apprentissage modernes, répondant aux nouveaux usages et aux nouvelles attentes des publics : travail collaboratif, autonomie, travail en mode projet, utilisation des outils numériques et multimédia... Le réseau des bibliothèques universitaires (BU) géré par le Service commun de documentation (SCD) est un acteur incontournable de cette transformation. Très fréquentées par les étudiants (1.2 million d'entrées en 2018), les BU mettent à disposition des étudiants, outre leurs ressources documentaires, des espaces de travail favorisant la collaboration, l'échange, l'autonomie. Elles proposent également de nombreux équipements numériques et audiovisuels à disposition de leurs publics (sur place ou en prêt à domicile) qui peuvent de surcroît s'appuyer sur la médiation et l'accompagnement des professionnels exerçant dans les BU.

Dans le cadre du projet ELANS financé par l'ANR (NCU), l'Université de Poitiers a programmé la création de Numérlabs, espaces de travail connectés et modulables, dans sept bibliothèques universitaires d'ici 2026 (campus de Poitiers, Niort et Angoulême). Ces Numérlabs sont des lieux de collaboration, d'échange, de formation et d'auto-formation qui s'appuieront sur l'environnement logistique et professionnel des BU. Ils accueilleront notamment des ateliers de formation et différents dispositifs de médiation en vue de favoriser l'acquisition et le développement des compétences transversales des étudiants : méthodologie du travail universitaire, numérique, recherche documentaire.

**Priorités régionales : Innovation pédagogique**

**Priorités établissement : déploiement des compétences transversales**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide région demandée	Co-financements acquis	Co-financements sollicités
INVT	214 000	107 000	107 000	ELANS NCU : 107 000	0
FCT	70 000	14 000	56 000	ELANS NCU : 14 000	0
	<b>284 000</b>		<b>163 000</b>	<b>121 000</b>	0

Le financement demandé avait déjà été anticipé dans ELANS, au moment du dépôt du projet.

**Le volet Vie étudiante, les projets sont listés ci-dessous :**

**Chorale Universitaire en Charente / Atelier de pratiques vocales : musiques du monde et musiques actuelles- Frédérique DARTHOUT, INSPE**

Ce projet de pratiques vocales collectives a pour vocation de proposer aux étudiants et aux personnels de pratiquer la musique via un atelier de pratiques vocales collectives (ou une chorale).

La pratique du chant choral est bénéfique à la fois pour son aspect socialisant, mais également du point de vue du développement de compétences transversales et créatives ;

De plus de nombreuses études le prouve la pratique du chant a de nombreux bienfaits sur le bien-être et la santé des personnes le pratiquant.

Par ailleurs ce projet se propose de travailler sur l'intergénérationnel (voir rubrique « public-cible », ci-dessous).

On peut également imaginer que ce projet de pratiques vocales soit inclusif et permette à de jeunes migrants de s'intégrer dans le groupe.

**Priorités régionales : Dynamique de campus**

**Priorités établissement : Pratiques collaboratives et bien-être**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aide Région demandées	Co-financements acquis	Co-financement sollicités
INVT	2 200	1 000	1 000		SCCUC et INSPEE : 1 200
FCT					<b>Rémunération de l'intervenant : 60 heures : SCCUC Communication : SCCUC, BDE : 400 euros</b>
	<b>2 200</b>		<b>1 000</b>		<b>1 600 + rémunération intervenant</b>

A noter : Le financement régional servirait pour acheter des partitions, afin de respecter les droits d'auteurs, et des pupitres.

**Bienvenue dans les Campus Interculturels du Nord de la Nouvelle Aquitaine (CAMPINQ) – Christine FERNANDEZ, DRI**

Dans le contexte de la campagne nationale « Bienvenue en France », nous souhaitons développer une stratégie d'attractivité des étudiants internationaux au nord de la Nouvelle Aquitaine, en lien avec nos CROUS et nos municipalités. Forts de l'expérience des actions déjà menées notamment en collaboration entre l'Université de Poitiers, le CROUS, Grand Poitiers et la Fondation de l'université, nous voulons maintenant aller plus loin tant au niveau de l'accueil des étudiants internationaux, de leur accompagnement vers la réussite, qu'au niveau de leur suivi. Pour se faire notre projet, inclusif, mettra en place de nouveaux dispositifs qui valoriseront le séjour, sur notre territoire, des étudiants

internationaux avant leur arrivée sur nos campus, pendant et après. Le souci permanent sera d'apporter la compréhension de l'interculturalité également aux étudiants français, eux-mêmes invités à aller voir au-delà des frontières durant leur temps de formation. Cette prise en compte de l'interculturalité sur nos campus est également très importante pour les étudiants de nos territoires qui n'auraient pas l'opportunité d'une mobilité à l'international.

Ces préoccupations correspondent aux priorités du SRESRI quant au développement des conditions de réussite en s'adaptant aux besoins des étudiants et s'inscrit dans le souci de favoriser les coopérations intra-régionales pour une solidarité territoriale

Concrètement, les actions envisagées favorisent un accueil véritablement interculturel des plus de 6 000 étudiants internationaux qui passent chaque année sur les campus de Limoges, Poitiers, Niort, Angoulême et du Futuroscope. Elles portent sur l'accueil, le bien-être pendant le séjour, et sur des pratiques collaboratives, pour les étudiants et les équipes impliquées dans les différents établissements. Ces actions, en liens étroits avec les CROUS et les villes, visent à développer les conditions de réussite en s'adaptant aux besoins des étudiants (lieux d'information, logement, restauration, transport, vie sur les campus, vie ...), et en prenant en compte la relation ville/campus et cité/étudiant, dans un souci de développement durable.

Nous envisageons ainsi une réflexion et des outils originaux permettant de:

- valoriser les compétences et expériences (« soft skills ») par des badges avant et après le séjour ;
- accueillir de manière encore plus personnalisée (nouveaux stands d'accueil, kits d'information numériques, cosy box, équipements recyclés, etc.) ;
- développer la communication interculturelle (espaces d'interconnexion, cafés internationaux, ...) ;
- donner un premier accès aux mobilités douces ;
- dynamiser l'accompagnement vers la réussite sur tous nos campus y compris en périodes de vacances ;
- amplifier les actions d'inclusion notamment à destination des réfugiés (immersions en entreprises);
- capitaliser les expériences par le suivi de nos étudiants étrangers, futurs ambassadeurs de nos formations et de notre territoire.

L'ensemble du projet, coopératif entre nos établissements de la COMUE, en lien avec nos CROUS et nos agglomérations, permettra de renforcer la plus-value des projets et des expérimentations déjà initiés au nord de la Nouvelle Aquitaine pour l'accueil des étudiants internationaux qui contribuent grandement à la visibilité de nos formations et de nos recherches.

**Priorités régionales : Amélioration de l'accompagnement des étudiants, services innovants, dynamique de campus**

**Priorités établissement : Accueil, pratiques collaboratives, bien-être**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aides Région demandées	Co-financement acquis	Co-financements sollicité
INVT	360 000	177 500	177 500	CROUS : 150000 COMUE : 15000	CVEC UP : 7500 CVEC U Limoges : 10000
FCT	246 055	118 630	118 630	COMUE : 21600 CVEC CROUS : 59200 Fondation : 6 000	CVEC U Limoges : 4050 CVEC ENSMA : 5250 CVEC UP : 31325
	<b>606 055</b>		<b>296 130</b>	<b>251 800</b>	<b>58 125</b>

La Commission CVEC a donné son accord pour accompagner ce projet à hauteur de 42 000 € en fonctionnement et en investissement

**Travail en groupe, lieux de vie et espaces d'étude accueillants - Myriam MARCIL, Frédéric DUTON, SCD**

L'Université de Poitiers s'attache depuis de nombreuses années à améliorer l'accueil et les conditions de vie et de travail des étudiants sur ses différents campus, en vue de favoriser la réussite de chacun. Ce travail traduit la préoccupation constante d'améliorer l'intégration de chaque étudiant dans la communauté universitaire et de renforcer la qualité de vie et le bien-être, éléments indispensables à la réussite.

Le réseau des bibliothèques universitaires (BU) du Service commun de documentation (SCD) est un acteur incontournable de la vie des campus. Très fréquentées par les étudiants (1.2 million d'entrées en 2018), les BU ne sont plus seulement des lieux de documentation mais sont devenues depuis longtemps des lieux de vie, de collaboration, de formation, d'entraide. Elles participent à la réduction des inégalités en offrant à tous les étudiants des conditions de travail de qualité et l'accès à une documentation coûteuse nécessaire pour la réussite étudiante. Une enquête conduite en 2015-2016 a ainsi montré que la part des étudiants boursiers parmi les usagers des 3 principales BU du campus de Poitiers atteignait en moyenne les 47%.

En vue d'améliorer leurs espaces et de faire évoluer leurs services pour les adapter aux nouveaux usages et besoins, l'Université a entrepris un programme de rénovation des BU. La BU Lettres représente l'opération de rénovation la plus lourde, cette bibliothèque étant la plus importante du campus (plus de 1000 places assises, 10 000 m<sup>2</sup>, 14 km linéaires de collections). Ce vaste chantier de restructuration et de réaménagement doit s'accompagner d'un renouvellement des mobiliers et équipements, afin de proposer aux usagers lors de la réouverture du bâtiment après travaux des espaces accueillants, modernes, connectés et confortables. Un effort particulier est attendu sur les espaces « hybrides », proposant des conditions de travail différentes de la configuration usuelle des BU : salons, zones de transit occupées de façon plus ou moins formelle... Le projet vise à réaliser dans ces espaces un aménagement spécifique offrant des conditions de confort optimales, à même de répondre à de multiples besoins : stations courtes, détente et rencontre, rendez-vous, interactions informelles, etc. par l'acquisition de mobilier et matériels adaptés à ces besoins. A la faveur de ce projet, le SCD souhaite également renforcer l'offre du campus en espaces de travail collaboratifs. A l'issue du projet, la BU lettres proposera ainsi plus de 30 salles de travail en groupe réservables et accessibles 6 jours sur 7. On y trouvera également une cafétéria permettant des temps de pause et favorisant la socialisation entre étudiants provenant de multiples filières.

**Priorités régionales : Services innovants pour la qualité de vie étudiante, dynamique de campus**

**Priorités établissement : Pratiques collaboratives**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aides Région demandées	Co-financement acquis	Co-financements sollicité
INVT	308 000	154 000	154 000	0	CVEC : 154 000
FCT	46 000	37 000	37 000	0	CVEC : 9 000
	<b>354 000</b>		<b>191 000</b>	<b>0</b>	<b>163 000</b>

La Commission CVEC a donné son accord pour accompagner ce projet à hauteur de 25 000 € en investissement

**Serious Escape Game (SEGam) - Nolwenn TRICAUD-MALHERBE, Florent JABOUILLE, Pôle handicap**

L'arrivée à l'université est souvent synonyme d'autonomie, le fait de ne pas être accompagné comme dans le secondaire génère de la peur et des freins chez les lycéens.

Pouvoir anticiper les conditions dans lesquelles les étudiants primo-arrivants vivent leur rentrée à l'université est un gage d'efficience et de sécurité qui peut permettre de dépasser ces appréhensions. Il

s'agit de leur donner les clés pour oser s'engager dans des études supérieures en leur permettant d'appréhender ces changements et ces éventuelles difficultés à travers un jeu vidéo. Le "serious escape game inversé" consiste à utiliser tous les outils de son environnement non pas pour s'évader d'un endroit, mais pour y entrer. Seuls ou en équipe, les joueurs doivent résoudre des énigmes dans le but d'entrer à l'université.

Ce projet innovant permettra aux étudiants d'identifier par le jeu leur localisation, savoir où trouver telle information, comprendre la procédure d'inscription, trouver les arrêts de bus sur le campus, payer au restaurant universitaire, emménager, faire du sport, etc. Ces scénarios illustrent les difficultés de la vie quotidienne auxquels peuvent être confrontés les étudiants. Les joueurs vont découvrir l'université en amont de leur arrivée afin d'être mieux préparés lors des premières semaines.

**Priorités Régionales : Amélioration de l'accompagnement des étudiants, services innovants pour la qualité de vie étudiante ;**

**Priorités établissement : Accueil et bien-être**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aides Région demandées	Co-financement acquis	Co-financements sollicité
INVT	0	0	0	0	0
FCT	327 034	188 000	188 000		Paré : 61 256 CVEC : 6 000 Auto financement 71 778
	<b>327 034</b>		<b>188 000</b>		<b>139 034</b>

La Commission CVEC a donné son accord pour accompagner ce projet à hauteur de 6 000 € en fonctionnement

**Aménagement espaces mixtes – David CLARYS, Eric MARCEAU, UFR SHA**

Il s'agit de proposer aux étudiants de psychologie et géographie (2 200 étudiants) des espaces mixtes permettant grâce à un aménagement en mobilier sur 3 types d'espaces :

-le travail collaboratif de groupe (mobilier compatibles avec les tablettes et ordinateurs portables des étudiants et semi isolés au niveau acoustique). L'autoformation et le travail collaboratif sont en développement dans les programmes de formation de l'Université de Poitiers et il convient d'accompagner cette évolution dans les nouvelles pratiques pédagogiques par des équipements adéquats. Les espaces envisagés sont déjà couverts par du Wi-fi.

-la restauration d'appoint (espace pour manger rapidement pour les étudiants qui apportent leur nourriture et n'ont pas le temps ou les moyens de se restaurer au CROUS)

-la détente entre les cours (espaces plutôt de type « lounge »)

Cela suppose un aménagement sur trois niveaux de mobilier (haut, moyen, bas) servant respectivement aux trois utilisations mentionnées ci-dessus.

**Priorités Régionales : services innovants pour la qualité de vie étudiante**

**Priorités établissement : Accueil, pratiques collaboratives, bien-être**

	Budget global	Dépenses éligibles	Aides Région demandées	Co-financement acquis	Co-financements sollicité
INVT	61 000	30 500	30 500	Budget propre SHA :30500	0
FCT	0				
	<b>61 000</b>		<b>30 500</b>	<b>30 500</b>	<b>0</b>

Les projets sont déposés sur la plateforme de la Région, les dossiers ne sont pas examinés à ce jour par la région, mais l'avis des instances est demandé.

### **Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU**

#### Propositions soumises à délibération des membres de la CFVU :

Dans le cadre de l'appel à projets Région 2020 Enseignement supérieur et vie étudiante, la Commission Formation et Vie Universitaire de Poitiers, réunie ce jour, donne un avis favorable au dépôt auprès de la Région de l'ensemble des projets répertoriés ci-dessous.

Les porteurs des projets devront transmettre à la Région les attestations de cofinancement avant le 15 mars 2020

#### Pour le volet enseignement supérieur :

- Data challenge by IRIAF
- FRUIT – Formation aux bons Réflexes dans les Usages de la cybersécurité, IRIAF
- Clinique Juridique de Poitiers (CJP), UFR Droit et Sciences Sociales
- Mobilité effective ou Virtuelle Européenne et Régionale (MOTIVER)
- Pour un accès libre et innovant de logiciels professionnels, IUT 16
- Analyse de polluants à l'état de traces (ANAPOLTRACE), UFR SFA
- Implantation de Numérlabs, secteur A, campus de Poitiers, SCD

#### Pour le volet Vie étudiante :

- Chorale Universitaire en Charente / Atelier de pratiques vocales : musiques du monde et musiques actuelles, INSPE
- Bienvenue dans les Campus Interculturels du Nord de la Nouvelle Aquitaine (CAMPINQ), DRI
- Travail en groupe, lieux de vie et espaces d'étude accueillants, SCD
- Serious Escape Game (SEGam), Pôle handicap
- Aménagement espaces mixtes, UFR SHA

POUR : favorable à l'unanimité des présents

CONTRE :

ABSTENTION :

Début de la mesure : date de dépôt des projets sur la plateforme régionale

Fin de la mesure :

## **2- Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : Modification des capacités d'accueil Parcoursup 2020-2021 pour les licences**

Suite aux discussions avec le ministère dans le cadre du déploiement de la réforme de la PACES, il a été demandé à l'université de Poitiers de bien veiller à ce que les CAL 2020-2021 à l'échelle de l'établissement soient à l'identique de celle 2019-2020.

A l'échelle de l'établissement, les CAL 2019-2020 étaient de 7196 places.

Les CAL 2020-2021 sont de 6 981. Le différentiel observé est donc de 215, auquel il faut souscrire les 90 places de la PACES Angoulême. Le différentiel observé est donc de 125 places.

En accord avec les équipes de direction de L&L et de SFA, il a été décidé d'augmenter les capacités d'accueil sur les licences classiques qui ne sont pas en tension :

- Licence Mention Lettres : +40 places ==> nouvelle CAL = 80
- Licence Mention LLCER espagnol : + 20 places ==> nouvelle CAL = 45
- Licence Mention CHIMIE + 15 places ==> nouvelle CAL = 115
- Licence Mention MATHEMATIQUES + 20 places ==> nouvelle CAL = 120
- Licence Mention PHYSIQUE 20 places ==> nouvelle CAL = 100
- Licence Mention SCIENCES POUR L'INGENIEUR +10 places ==> nouvelle CAL = 90

**Proposition soumise à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 31/01/2020 :**

**Vu la délibération n° Délibération-n°CA-22-11-2019-05 du CA du 22 novembre 2019, après le dialogue stratégique de gestion mené avec le rectorat, les capacités d'accueil réalistes, pour l'année universitaire 2020-2021, hors redoublants, à l'entrée de cycle des**

**Licence 1,  
des DUT 1,  
des DEUST**

**sont ajustées à la hausse (+125 places) pour les licences ci-dessous.**

**Licence Mention Lettres : +40 places ==> nouvelle CAL = 80  
Licence Mention LLCER espagnol : + 20 places ==> nouvelle CAL = 45  
Licence Mention CHIMIE + 15 places ==> nouvelle CAL = 115  
Licence Mention MATHEMATIQUES + 20 places ==> nouvelle CAL = 120  
Licence Mention PHYSIQUE 20 places ==> nouvelle CAL = 100  
Licence Mention SCIENCES POUR L'INGENIEUR +10 places ==> nouvelle CAL = 90**

**L'ensemble des capacités d'accueil mises à jours sont celles elles définies dans l'annexe ci-jointe.**

**POUR : favorable à l'unanimité des présents.  
CONTRE :  
ABSTENTION :**

**Début de la mesure : 01/09/2020  
Fin de la mesure : 31/08/2021**

La séance se termine à 16H00.

La Vice-présidente Formation  
Présidente de la Commission de la Formation et  
de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

La secrétaire de séance

Christine LOUBET